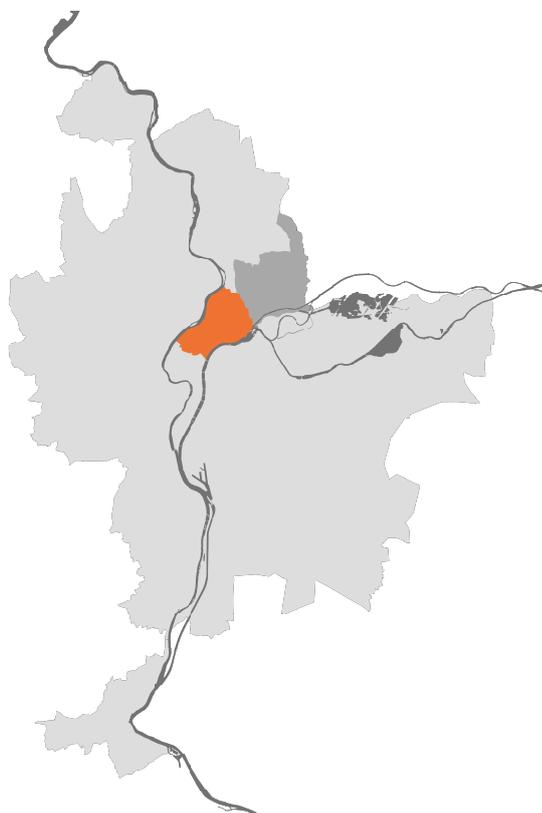


MODIFICATION N°4
Approbation 2024

CALUIRE-ET-CUIRE

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

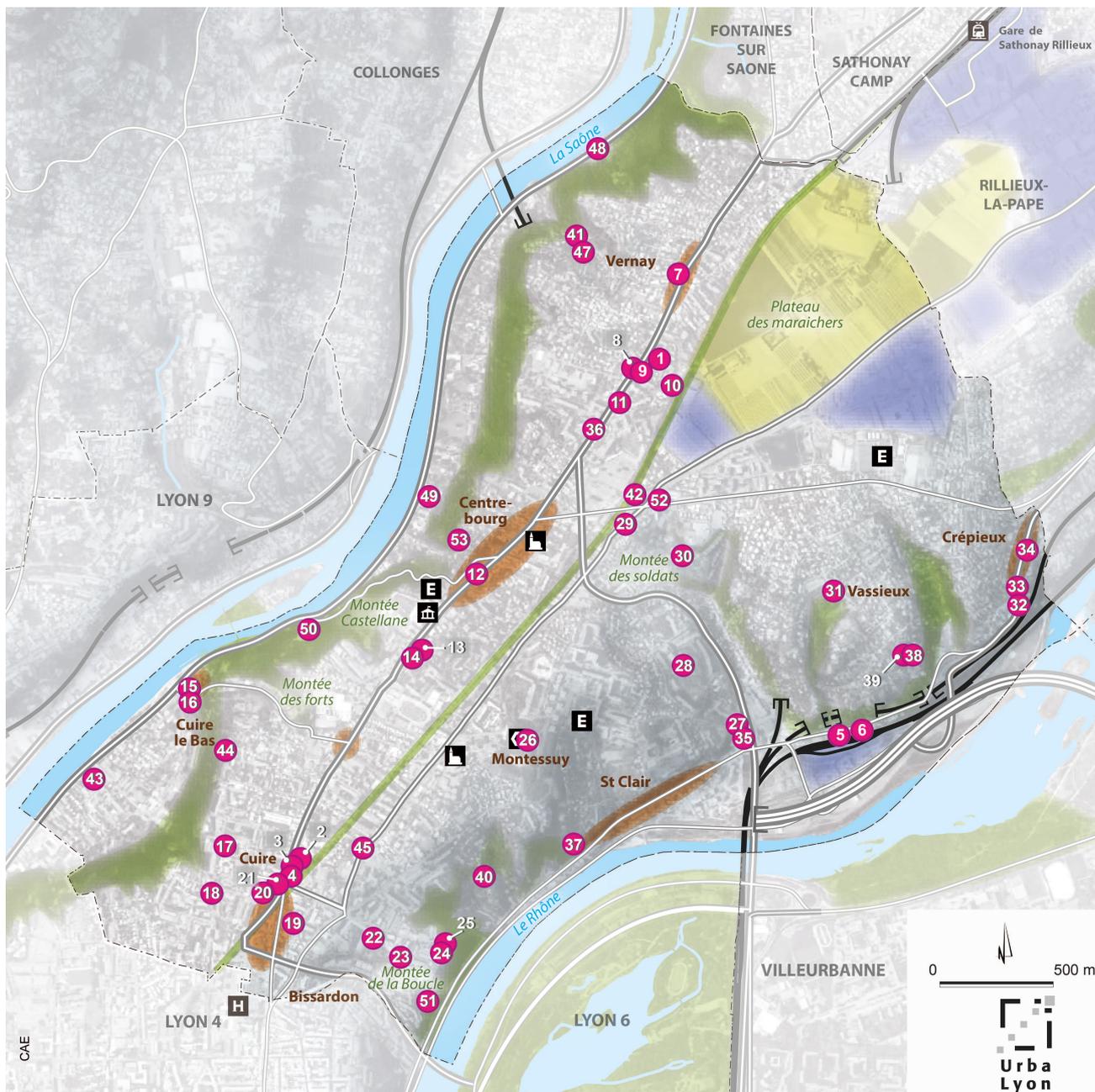
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

	Centralité		Agricole
	Economique		Naturelle
	Équipement		Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

	Lieu cultuel
	Mairie
	Fort et site militaire
	Hopitaux
	Université
	Lycée/Collège
	Équipement
	Gare

Elément Bâti Patrimonial

60 Avenue Général de Gaulle

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en retrait d'alignement, au milieu de sa parcelle.
- De plan carré, elle se développe sur deux niveaux, surmontés d'un niveau de combles (le rez-de-chaussée est surélevé).
- La maison possède une architecture soignée, avec des détails remarquables. Elle est couverte d'une toiture d'ardoise à forte pente. Une tour engagée quadrangulaire est présente sur la façade principale côté rue. Elle est coiffée d'une toiture à quatre pans et forte pente, couverte d'ardoise.
- Le bâtiment est flanqué d'une extension à toiture mansardée, en façade sud.
- La propriété a fait l'objet d'un projet immobilier avec la construction d'un immeuble d'habitat collectif dans la parcelle, venant se greffer en L au bâtiment ancien.
- Le cèdre qui précède la maison témoigne du parc d'origine.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Cette maison bourgeoise de la fin du XIXe est implantée au coeur de son parc boisé.
- Elle possède un plan carré. Développée sur deux niveaux, surmontés d'un niveau de combles, la maison est de facture modeste. Elle est doublée, au sud et à l'est, par une extension de plain-pied et toiture terrasse, construite dans les années 1950.
- La maison est peu perceptible depuis l'espace public.
- Elle est entourée d'un parc dont les boisements participent à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, percé à l'ouest d'un portail à piles et buteroues en pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison doublée de son extension

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison, construite à la fin du XIXe s'implante en front de rue, perpendiculairement à la voie ;
- Elle s'élève de trois niveaux (le dernier sous comble) et trois travées verticales. Sa façade principale est orientée au sud. Elle possède une composition axiale, marquée par un ressaut de toiture dominant la travée centrale. Elle possède une architecture sobre mais soignée : les baies sont surmontées d'un entablement, garde-corps en ferronnerie ouvragée, balcon sur la façade sud, lambrequins...
- La propriété est close sur rue par un haut mur bahut surmonté d'une grille métallique barreaudée ;
- La maison est accompagnée d'un jardin au sud, avec un arbre fortement perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise, construite au XIXe siècle s'implante en retrait d'alignement et au milieu d'une parcelle d'angle. Cette situation à un carrefour lui confère une forte visibilité dans le paysage.
- De plan quasi carré, elle se développe sur trois niveaux (le dernier sous comble) et trois travées verticales. Elle est surmontée d'une toiture mansardée en ardoise et à quatre pans en tuiles.
- Elle possède une architecture soignée avec une modénature accentuée et de nombreux détails architecturaux : chainage d'angle, encadrement des baies, bandeau, corniche, oeil de boeuf en zinc, garde-corps en ferronnerie ouvragée...
- Elle est accompagnée au sud-ouest d'une gloriette en brique. Elle est surmontée d'une toiture octogonale en ardoises avec girouette.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, plein sur la partie sud et traité comme un mur bahut avec grille ajouré, doublée d'une haie végétale, sur la partie nord. Le mur est percé d'un portail à piles en pierre, vantaux métalliques semi-ajourés et fronton ouvragé.
- La propriété marque le paysage urbain et possède un caractère structurant sur le carrefour.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et la gloriette



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de ville, de type villa, possède un caractère atypique par son jeu de toiture qui contraste sur la route de Strasbourg avec des façades plus ordinaires. Le caractère bourgeois de la maison est lié à la proximité de la voie ferrée et à l'urbanisation de la colline de Vassieux.
- La maison se compose en deux parties :
 - une partie sur rue, implantée perpendiculairement à la voie, se compose d'un volume développé sur quatre travées verticales et deux niveaux (surélevés par deux niveaux de comble marqués par une toiture à forte pente et par un ressaut de toiture sur la façade principale).
 - Un autre volume se développe côté balme, parallèlement aux voies ferrées, doublé par une grande terrasse surélevée. L'architecture est sensiblement la même, avec un ressaut de toiture plus centré.
- L'architecture de la maison est simple et soignée avec des détails remarquables comme le bossage.
- La maison est prolongée à l'ouest par un mur bahut surmonté d'une grille métallique ajourée, percé d'un portail. Il possède des vantaux métalliques de même motif que la grille de clôture. Semi-ajouré, le portail offre des vues sur la cour et la façade ouest de la maison.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette villa de style néoclassique, du début du XXe siècle, constitue un élément atypique sur la séquence, en raison de son implantation en milieu de parcelle et de sa façade ouvragée sur rue (vitraux notamment) qui contraste avec les bâtiments plus modestes de la séquence.
- Elle possède un volume quasi carré, se développant sur deux niveaux et deux travées verticales dont une en avancée. Elle possède une architecture soignée avec des détails remarquables.
- Son implantation permet de dégager des respirations sur le linéaire de la route de Strasbourg et crée des vues sur la végétation au sud.
- Elle participe à la qualité de ce secteur, en lien à la colline de Vassieux et aux autres propriétés de caractère.

Prescriptions

Elément à préserver : villa



Elément Bâti Patrimonial

87 avenue Général de Gaulle

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Roseraie

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en retrait d'alignement, parallèlement à la voie. Elle est divisée en deux parties, comme en témoignent les deux types de ravalement de la façade principale.
- Elle possède une architecture soignée avec un certain nombre de détails architecturaux notables : chainage d'angle, chambranle, entablement, bandeau...
- La propriété est close par un mur bahut avec grilles festonnées en ferronnerie ; dans l'axe central, se situe le portail flanqué de deux piles en pierre ; les vantaux reprennent le même motif que la grille de clôture ; une porte piétonne accompagne le portail, surmontée d'un entablement avec le nom de la propriété
- Le portail est cadré par deux platanes qui marquent l'entrée ;
- Les boisements à l'arrière de la parcelle contribuent à la qualité paysagère du secteur. Ils appartenaient à l'ancien parc, aujourd'hui loti.

Prescriptions

Elément à préserver : maison de maître



Elément Bâti Patrimonial

31 avenue Général de Gaulle

Références

Typologie : Villa

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette villa implantée en retrait d'alignement se développe sur un volume en L. Elle possède une architecture soignée, avec de nombreux détails architecturaux : ardoises, frise en faïence, entablement...
- La propriété est close par un mur-bahut surmonté d'une clôture ajourée et percé d'un portail avec piles en pierre ;
- La maison annonce l'identité spécifique de la rue Eugène Villon ;
- Elle fonctionne avec la villa qui lui fait face de l'autre côté de la rue.

Prescriptions

Éléments à préserver : villa, portail et mur



Elément Bâti Patrimonial

52 avenue Général de Gaulle

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en retrait d'alignement. Elle possède une architecture soignée avec des détails remarquables, notamment des décors peints en façade et une inscription « 1897 » sur une des piles et sur l'autre son nom "Mon Désir" ;
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail avec piles en pierre. Le mur bahut est surmonté d'une grille ajourée en ferronnerie ;
- La maison est en partie masquée par la végétation et d'autres boisements remarquables sont situés à l'arrière de la parcelle ;
- Le bâtiment fonctionne avec la villa qui lui fait face de l'autre côté de la rue.

Prescriptions

Éléments à préserver : villa, portail et mur



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de type villa est implantée en retrait d'alignement. Son implantation au niveau de la courbure de la voie, lui confère une forte visibilité dans l'espace public.
- Elle s'élève sur trois niveaux, surmontés d'un niveau de combles. Le bâtiment est coiffé d'une toiture à deux pans, couverte d'ardoises. Elle possède un certain nombre de détails architecturaux : décor de chaînage harpé, entablement, bandeaux, marquise...
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, percé d'un portail en ferronnerie flanqué de deux piles en pierre à chapiteaux ouvragés.
- La parcelle est plantée de plusieurs boisements fortement perceptibles depuis l'espace public, notamment un cèdre.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette villa, située sur une parcelle d'angle a été construite à la fin du XIXe-début du XXe siècle ;
- Elle possède une architecture soignée avec des jeux de volume et une modénature accentuée. Elle est coiffée d'une toiture pavillonnaire en ardoises avec épis de faitage en zinc ;
- Un portail d'influence Art Nouveau (lignes coup de fouet) renvoie aux motifs de la porte d'entrée et de l'imposte ;
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte ;
- La maison marque le paysage urbain par sa situation à un carrefour ;
- La parcelle possède des boisements qui participent à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Cet immeuble de rapport s'implante en front de rue. Cette typologie est rare dans cette partie de la commune (plutôt habituellement située en limite de Lyon) ;
- L'immeuble possède une façade développée sur cinq travées verticales et quatre niveaux, selon une symétrie axiale traversée par un porche ;
- L'architecture est très soignée, de style néoclassique, avec une modénature accentuée et des détails remarquables : soubassement marqué par de hautes baies à trumeaux de type pilastre, toiture mansardée, lucarnes, balcons en ferronnerie avec garde-corps d'inspiration art Nouveau (lignes coup de fouet), corniche à denticules, parement à décor en joints creux... ;
- Le bâtiment possède un caractère décontextualisé par sa situation entre une petite maison ancienne ordinaire et un immeuble des années 90.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise, très élancée, est implantée en retrait de voirie au sein d'un jardin boisé ;
- Elle se développe sur une base rectangulaire, à laquelle sont accolés plusieurs agrandissements, notamment un avant-corps coiffé d'une toiture pavillon ;
- Elle possède une grande qualité architecturale et de nombreux détails remarquables : décor en bichromie, crêtes et épis de faîtage, lucarnes de toiture à fronton triangulaire, corniche à denticules, linteaux et appuis de baies moulurés, balcon en encorbellement ;
- A l'est de la maison, une dépendance s'implante en front de rue. Elle possède une architecture plus modeste, alliant pierre et brique ;
- La propriété est close par un grand mur de soutènement en pierre, surmonté d'une balustrade sur plusieurs portions, répondant au mur de l'autre côté de la rue Jamen Grand. Le mur est percé d'un portail aux piliers de pierre de taille et chapiteaux.
- La maison est très perceptible dans le paysage urbain et constitue un repère.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance, mur, portail et porte



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Siège d'APICIL

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- La maison de maître appartient à une ancienne grande propriété dont une partie du parc a été lotie par de l'habitat collectif ;
- La maison est peu perceptible depuis l'espace public, en partie cachée par la végétation ;
- Elle se développe sur une base rectangulaire, à laquelle viennent s'ajouter plusieurs extensions ;
- Elle possède une architecture présentant quelques détails notables et une modénature accentuée : bandeaux filants soulignant l'étagement et les appuis de baies, corniche, encadrements de baies à crossettes... ;
- La propriété compte également une maison de gardien implantée en front de rue, au sud-ouest du bâtiment principal. Elle marque l'entrée initiale de l'ancienne propriété. Elle possède une facture plus modeste que la maison principale. Le bâtiment est précédé d'un portail à encadrement ;
- La propriété est close par un grand mur de soutènement en pierre, surmonté d'une grille de ferronnerie, répondant au mur de l'autre côté de la rue Jamen Grand. On note la présence d'un portail à piles en pierre de taille à chapiteaux en pointe de diamant et d'une porte à l'encadrement de pierre mouluré.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, loge de gardien, mur, portails et porte



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Château de Cuire

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne maison forte du début du XIVe a été transformée au XIXe. Elle est constituée de plusieurs corps de bâtiments :

- au centre, se trouve le corps de logis principal, rectangulaire, dont les façades en pierre dorée s'étagent sur quatre niveaux de cinq travées et un niveau supérieur où court une balustrade ; la toiture est composée de quatre pans de faible pente ; depuis la cour intérieure, on accède par un escalier droit au rez-de-chaussée surélevé ;
- au nord et à l'ouest, un ensemble dissymétrique de bâtiments contigus se développent sur trois niveaux formant une sorte d'arc de cercle autour du logis principal ;
- au sud-ouest et en prolongement des précédents, un bâtiment de deux niveaux et d'un niveau de combles délimite le côté ouest de la cour ;
- au sud-est et formant un angle droit avec le logis principal, se situe un logis de quatre niveaux et un niveau de combles percé d'oculus, avec une façade ouest de trois travées, un pignon nord de deux travées tout comme le pignon sud qui, lui, borde la cour à l'est et une façade à l'est, aux baies obstruées, qui crée un mur pignon aveugle.

- Un haut mur ferme la cour vers le sud ;

- Les bâtiments sont implantés dans la pente, accentuant le caractère surélevé du bâtiment ;

- La propriété est accompagnée de murs de terrasse et de soutènement ;

Prescriptions

Éléments à préserver : château et mur d'enceinte



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise, est implantée au sein d'un tissu historique continu, dans un front bâti continu à l'alignement ;
- Elle possède une volumétrie simple, avec une composition symétrique autour d'un corps central, flanqué de deux ailes en léger ressaut à toitures pavillon d'ardoises ;
- Elle possède une qualité architecturale remarquable : mouluration accentuée, épis de faîtage, corniche, bandeaux filants, chaînage d'angle, lucarnes de toit à fronton, encadrements de baies moulurés... Le corps central de la maison est marqué par un portail monumental à l'encadrement de pierre de taille ainsi que par un balcon en encorbellement et balustrade de pierre.
- Depuis l'espace public, les vues sont cadrées sur le bâtiment, notamment depuis le quai ;
- Cette maison possède ainsi un rôle structurant et de marqueur du paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en front de rue et perpendiculairement à la voie, au sein d'une parcelle boisée ;
- Elle se compose de plusieurs volumes en enfilade. A l'est, l'élément principal est situé légèrement en avancée et il est coiffé d'une toiture pavillon en ardoises. Sur sa façade est, on trouve une loggia faisant office de terrasse.
- La maison possède de nombreux détails architecturaux : bichromie, lucarnes de toiture, chaînage d'angle harpés, encadrements de baies à crossettes et bandeaux filants...
- On observe la permanence d'une portion du mur d'enceinte sur rue avec la présence d'un portail aux piliers de pierre de taille et chapiteaux ainsi que d'une porte à encadrement à crossettes.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur, porte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti, composé de trois bâtiments principaux, implantés en front de rue de façon continue. Les façades principales sont tournées vers le coeur d'îlot ;
- Le bâtiment le plus au nord, possède une tour hexagonale engagée dans la façade ouest. La façade présente peu de modénature mais un traitement différencié entre le rez-de-chaussée percé d'arcades et les étages composés de galeries ouvertes ;
- Le bâtiment au milieu (n°35 rue Pierre Brunier) est d'une hauteur moins importante que les deux bâtiments qui le flanquent ;
- Le bâtiment le plus au sud, en pierre, est composé de plusieurs volumes organisés en U autour d'une cour précédant un jardin à la française. La façade sud est flanquée de plusieurs dépendances, clôturant la cour au sud. Côté rue Pierre Brunier, la façade du bâtiment (n°33 de la rue) est percée d'une arcade en pierre de taille obstruée. La porte d'entrée présente un soin particulier. Une autre arcade est située sur un bâtiment de plain-pied, tout au sud, appartenant aux dépendances.
- La qualité est peu perceptible depuis l'espace public malgré la présence d'arcades en pierre obstruées.

Prescriptions

Élément à préserver : ensemble bâti

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée au fond d'une parcelle étroite très boisée, qui se développe dans la profondeur, jusqu'à l'impasse des Margnolles ;
- Le corps principal possède un volume rectangulaire à pignons, et présente une tourelle carrée à toiture d'ardoises, engagée en façade ouest. Le bâtiment possède peu d'éléments de modénature, hormis des encadrements de baies de pierre ;
- Une dépendance est accolée en façade est. Elle est marquée par une association de brique et pierre ;
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, dont une partie est visible depuis la rue Coste et présente un portail à l'encadrement de pierre de taille donnant accès à la propriété par un long porche couvert.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison et mur



Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Groupe Scolaire Jean Jaurès

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce grand ensemble bâti accueille l'école primaire Jean Jaurès. Il est implanté selon la diagonale de son îlot, en opposition avec le bâti environnant ;
- Le corps principal possède une architecture remarquable : toiture à quatre et pignons, ordonnancement, frontons et appuis de baies moulurés, balcon en encorbellement sur l'axe central de symétrie, rez-de-chaussée percé de baies en arc en plein cintre, décor et chaînage d'angle à joints creux... ;
- Les ailes latérales présentent un langage architectural plus modeste ;
- Le parvis est aménagé et paysagé, en écho avec les boisements de l'autre côté de la rue ;
- L'école possède un caractère structurant dans le paysage environnant et constitue un repère visuel.

Prescriptions

Élément à préserver : ensemble bâti



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Ce Bâtiment de style Art Déco, est implanté sur une intersection ce qui lui confère un rôle de marqueur du paysage urbain ;
- La volumétrie du bâtiment est simple et le corps central est marqué par un léger ressaut de toiture. La façade est rythmée par de grandes baies et un couronnement mouluré ;
- L'architecture est sobre mais soignée et présente quelques détails remarquables : frise géométrique en bichromie, pignons à redents, encadrement de la porte et bas-relief sculptés de motifs floraux dans des médaillons octogonaux, corniche, balcon...
- Par la discontinuité bâtie et son style architectural, ce bâtiment se démarque et constitue un repère visuel.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale- Historique

**Caractéristiques à retenir**

- Cet ensemble bâti se compose de plusieurs bâtiments dispersés dans la propriété :
 - < Le long de la rue de l'Oratoire : un ensemble bâti est organisé autour d'une cour tournée vers le parc ; architecture de facture modeste, mais témoignant du caractère historique (il s'agit de l'une des plus anciennes maisons de la commune). Une tour ronde engagée est présente en façade est. L'architecture est sobre mais soignée : fenêtres à meneaux, chaînage d'angle en pierre ; la façade nord percée d'un portail à encadrement de pierre et sommiers moulurés ;
 - < Au coeur de la propriété, une maison bourgeoise est implantée au milieu de la parcelle. Elle présente une volumétrie simple et une architecture soignée (lucarnes de toit, éléments de modénature...);
- La parcelle est agrémentée d'un parc paysager, décomposé en terrasses avec alignement d'arbres et massifs boisés ;
- La propriété est close par un mur périphérique, de soutènement sur la rue Royet ; sur la rue de l'Oratoire, est présent un portail remarquable aux piliers de pierre de taille et à vantaux métalliques barreaudés, entièrement ajourés.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison bourgeoise dans le parc, l'ensemble bâti en front de rue et le portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en retrait d'alignement, cachée derrière son mur d'enceinte, au sein d'un jardin boisé ;
- De base quadrangulaire, elle se développe sur deux niveaux surmontés d'un étage de comble et elle est coiffée d'une toiture pavillon d'ardoises. L'architecture est sobre mais soignée et présente quelques détails architecturaux notables : bichromie, modénature, chaînage d'angle à joints creux, épis de faîtage, lucarnes de toiture, corniche... ;
- La parcelle est agrémentée de boisements très visibles depuis la rue ;
- La propriété est close par un mur d'enceinte.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'implante en front de rue, perpendiculairement à la voie ;
- Il se compose de deux volumes : une maison de maître, côté balme flanqué à l'ouest d'un petit corps de logis accolé ;
- La maison bourgeoise se développe sur trois niveaux dont le dernier mansardé avec couverture en ardoise, lucarnes de toit, épis de faîtage. Elle possède une architecture soignée avec encadrements de baies de pierre en ressaut, cheminées de briques...
- La propriété est tournée sur le jardin et la côtère ménageant des vues sur le grand paysage. Le jardin est décomposé en terrasse dans la pente, et possède des boisements visibles sur rue.
- La propriété est close par un mur d'enceinte percé d'une porte à encadrement mouluré.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : L'oratoire

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- L'ancien oratoire est composé de plusieurs corps de bâtiment, ceinturant un jardin arboré et ouvert sur la vallée du Rhône ;
- Le corps principal est disposé en L avec une tour engagée dans l'angle, assurant l'articulation entre les deux volumes qui composent le corps principal ; elle est surmontée d'une toiture en zinc. Sur le pignon sud, une autre tour est semi-engagée dans oeuvre ; elle est surmontée d'une toiture pavillon en ardoise ;
- Le bâtiment possède quelques éléments de modénature (chainage d'angle, bandeau...) et a subi de nombreuses modifications (ajout d'ouvertures, agrandissement des entrées, extension côté parking...); les nouveaux percements contrastent avec la façade primitive par leur aspect non définitif (ciment brut non enduit) ;
- Le bâtiment s'organise autour d'une cour s'ouvrant sur un parc offrant un panorama remarquable sur Lyon ;
- On note la présence d'une chapelle implantée en front de rue, dont la façade principale s'ouvre à l'ouest ; elle possède une architecture soignée, avec de nombreux détails remarquables dont la présence d'une statue du Christ qui fait écho à celle de la vierge, placée dans la tour principal du bâtiment de l'Oratoire ; ces deux éléments sculptés se font écho et marquent l'entrée dans le site.

Prescriptions

Éléments à préserver : Chapelle, bâtiment en L et mur de soutènement



Références

Typologie : Ouvrage de défense

Titre : Fort de Montessuy

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Mémoirelle
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Fort construit en 1831, appartenant à la seconde ceinture militaire de Lyon, il était relié par un fossé, transformé par la suite en galerie, avec le fort de Caluire et assurait la défense nord de Lyon. Aujourd'hui, le fort de Montessuy et une partie de la galerie sont les derniers vestiges, à Caluire-et-Cuire, de cette ancienne défense. Le fort est la propriété de la commune depuis 1972.

- La façade du bâtiment de casernement est en pierre dorée, de plan rectangulaire et composée de baies rythmées alternant avec des meurtrières. Le bâtiment présente une architecture simple et massive, caractéristiques de l'architecture militaire. Il est surmonté d'une terrasse avec parapet.

- Un parc boisé entoure le bâtiment militaire, réaménagé d'une part en parc public et d'autre part en lotissement pour immeubles d'habitat collectif. Cet espace paysager est un marqueur dans le paysage urbain, par sa topographie marquée ainsi que sa végétation abondante et sauvage, aussi il dialogue fortement avec la masse bâtie du fort.

- Un mur d'enceinte et de soutènement en pierre dorée, percé à intervalle régulier de meurtrières, circonscrit l'enceinte du fort ; les parties à l'est sont encore particulièrement visibles dans le paysage urbain, notamment du côté de l'avenue A. Fleming.

Prescriptions

Eléments à préserver : : Fort et partie du mur d'enceinte

Une surélévation du bâtiment à caractère patrimonial doit faire l'objet d'une étude architecturale et patrimoniale déterminant les conditions pour réaliser un projet valorisant les caractéristiques du bâtiment.



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est remarquable dans le paysage urbain ;
- Elle est implantée en retrait au sein d'un parc présentant des boisements remarquables et loti par des immeubles d'habitat collectif discontinus ;
- De base quadrangulaire, la maison est coiffée d'une toiture à quatre pans d'ardoises ;
- Elle possède une architecture soignée et de nombreux détails remarquables : modénature, corniche, bandeau filant, chaînage d'angle, encadrements de baies moulurés en ressaut, corps central marqué par un ressaut dans la corniche, hautes cheminées de briques...
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, percé dans l'axe de l'entrée à la maison, d'une porte à encadrement en pierre. On note également la présence d'un portail monumental donnant sur la montée des Soldats, aux piliers de pierre de taille couplé avec une porte ;
- La propriété possède un fort rapport à la pente et de nombreuses ouvertures sur le paysage ;
- Elle est très perceptible depuis le bas de la Montée des Soldats.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, portail et portes.



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Les petites Brosses

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- A l'origine, cette propriété s'étendait sur une grande surface, mais le parc a été loti par des immeubles d'habitat collectif, de type barre. Toutefois, il possède encore de nombreux boisements remarquables qui participent à la qualité paysagère de la propriété ;
- Sa présence est attestée sur le plan cadastral de 1828. La propriété, entourée par les immeubles n'est pas perceptible depuis l'espace public.
- Cet ensemble bâti s'organise autour d'une cour fermée et se compose de plusieurs bâtiments à la volumétrie variable, avec jeux de ressauts et redents ;
- Le Corps de logis principal est de base rectangulaire et sa façade principale donne au sud, avec une travée centrale surmontée d'un ressaut de toiture ;
- La maison est secondée par des dépendances accolées :
 - Un volume principal est implanté au nord du corps de logis principal, parallèlement à celui-ci.
 - Un volume plus modeste, situé à l'est, crée la liaison bâtie entre les deux volumes principaux ; en extension de la dépendance au nord, présence d'une tour rectangulaire ;
 - La cour carrée est fermée à l'ouest par un bâtiment en pierre et brique, à tour carrée, accompagné d'une ouverture cintrée.

Historique de la propriété :

- Implanté en limite de plateau afin de jouir de vues remarquables sur la plaine de l'est et sur le massif alpin, ce domaine avec château du XVIIIème siècle appartenait à Paul Timoléon de la Foret, curé de Sainte Croix puis à sa sœur Catherine de Mathon de la Cour.
- Au XIXème siècle, de nouvelles constructions sont réalisées à l'arrière du château dont les écuries, un pigeonnier, une chapelle et un château d'eau servant à alimenter en eau le château. Dans le parc à proximité du château, un grand réservoir d'eau servait à l'entretien du parc et à l'alimentation de l'étang.
- Le parc de style paysager a été réalisé au XIXème siècle plus particulièrement sur la partie versant au sud du domaine.
- Le parc avait parfaitement intégré de nombreux éléments de composition spécifiques à ce style de parcs et jardins :
 - la souplesse et douceur des mouvements de terrain,
 - la présence de l'eau avec un étang situé à mi pente,
 - la sinuosité des cheminements et une hiérarchisation de ces derniers,
 - une palette végétale riche et variée,
 - une alternance d'espaces boisés et de clairières ponctuées de bosquets et d'arbres isolés.
- Du parc du XIXème siècle, il ne reste aujourd'hui qu'une petite partie au sud et à l'est du château. Les rares témoignages préservés sont : la pelouse centrale, les nombreux arbres centenaires et une partie d'allée encore recouverte de galets à l'est du jardin.

Prescriptions

Élément à préserver : ensemble bâti



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette villa est implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie ;
- Cette implantation lui confère une forte perception dans le paysage urbain ;
- Elle possède un corps bâti principal, développé sur deux niveaux surmontés d'un niveau de comble, marqué par un ressaut de toiture sur la travée centrale de la façade sud. Le bâtiment est flanqué à l'est d'un corps bâti en ressaut coiffé d'une toiture pavillon ;
- L'architecture est soignée et la modénature relativement discrète : appuis de baies en ressaut, balcon en encorbellement, bandeau filant soulignant l'étagement, aisseliers, épis de faîtage, garde-corps en ferronnerie ouvragée... ;
- La propriété est close par un mur bahut surmonté d'une grille barreaudé. Le mur est percé d'une porte à linteau mouluré couvert d'un toit à tuiles ;
- La maison s'accompagne d'un parc comprenant des boisements de qualité.

Prescriptions

Éléments à préserver : villa et mur

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Les Brosses

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- A l'origine, il s'agissait d'une propriété de très grandes dimensions, dont le parc a été loti à l'est par des immeubles d'habitat collectif, de type barre et à l'ouest par des pavillons. Sa présence attestée sur le plan cadastral de 1828. La propriété est peu perceptible depuis l'espace public ;
- Elle s'implante dans la pente ;
- Elle se compose d'un ensemble de bâtiments, organisés autour d'une cour en U :
 - un corps de logis principal implanté au centre, flanqué aux quatre extrémités de tours quadrangulaires ; architecture simple mais soignée ;
 - perpendiculairement à celui-ci, deux bâtiments se font face ; développés dans la longueur ; ils encadrent le corps de logis principal et délimitent la cour ;
 - une dépendance, de plus petite dimension et plus modeste, est présente à l'est de la maison ;
 - au nord, un volume bâti appuyé sur le mur de terrasse, surplombe l'ensemble ; il s'agit de l'ancienne chapelle ;
 - Au sud de cet ensemble bâti, se développe un parc paysager présentant de nombreux boisements remarquables participant à la qualité paysagère de la propriété ;

Un portail d'entrée remarquable est implanté montée des Soldats (face aux arrêts de bus avant la Place Foch) et annonce la présence de la propriété depuis l'espace public. Il s'agit du portail d'origine, en ferronnerie, composé de vantaux ajourés et surmonté d'un fronton portant l'inscription "Les Brosses". Il est flanqué de piles en pierre à bossage ;

La propriété est entourée de murs de soutènement.

Historique de la propriété :

- Simple lieu-dit au début du XVIème siècle, le domaine des Brosses alors d'environ 60 hectares comportait en 1590 deux modestes maisons. Au cours du XVIIème siècle, la famille Richardon-Bouilloud fait construire la maison de maître actuelle avec ses quatre tours et les bâtiments sur cour ;
- La composition du jardin réalisé au XVIIIème siècle s'inscrivait dans l'art des jardins de la Renaissance en témoignent :
 - son implantation sur un point haut afin d'ouvrir les vues sur le grand paysage ;
 - sa forme rectangulaire enclose de murs et sa trame orthogonale ;
- Au XVIIIème siècle, différents propriétaires se succèdent. A partir de 1830, Antoine Coste engage divers travaux dont la construction d'une ferme et d'une chapelle ainsi que la transformation partielle du jardin en parc paysager « à l'anglaise » marqué par une pelouse centrale enserrée de plantations. La partie est maintient une trame orthogonale. De belles allées plantées marquaient l'accès au château ;
- Durant la première moitié du XXème siècle, le plan du jardin est modifié : de nombreux cheminements faits de courbes dessinent alors différents espaces « pelouse » aux proportions harmonieuses et variées alternants avec des espaces boisés au sud du parc et bosquets aux essences nobles dans le parc.

Prescriptions

Éléments à préserver : Ensemble bâti, mur d'enceinte et portail (montée des Soldats)



Références

Typologie : Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Monastère des Clarisses

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété, dit Monastère des Clarisses, constitue la plus grande emprise paysagère du quartier résidentiel de grande qualité de Vassieux. Elle en est l'emblème.
- Elle possède un parc de près de 4 hectares et appartient à la famille franciscaine depuis le XVIIe siècle.
- La partie bâtie historique est concentrée à l'ouest. Elle est constituée de plusieurs corps de bâtiments organisés plus au sud autour d'une cour et d'une chapelle, implantée au nord. Les corps principaux développent leurs façades principales côté parc, lesquelles sont marquées par la régularité des ouvertures. Les bâtiments sont partiellement couverts d'une toiture mansardée côté parc, couverte d'ardoises ou de tuiles vernissées.
- La chapelle, construite en 1901 par Sainte-Marie Perrin, composée d'un volume en L, possède une toiture mansardée en ardoises, ainsi qu'un dôme implanté à la jonction des deux corps, qui constitue un repère visuel perceptible en de nombreux points ; le dôme est surmonté d'un clocheton.
- L'architecture est soignée mais modeste, avec une modénature plutôt discrète et plus accentuée sur la chapelle.
- L'ensemble a été complété à l'est par des bâtiments plus récents.
- Implanté en limite de plateau ouvrant des vues remarquables sur la plaine de l'est et le massif alpin, le parc clos de murs s'étend à l'ouest et au sud de la propriété. Sans véritable composition, il est densément planté d'essences nobles souvent centenaires alternant avec de grandes surfaces de pelouse.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, qui se prolonge au nord par un mur-bahut avec une clôture barreaudée doublée de végétation, fortement perceptible depuis l'espace public.
- Cette propriété constitue un élément remarquable et identitaire de Vassieux.

Historique de la propriété :

- Ancien domaine offert par le duc Philibert Ier de Savoie à Pierre Vassieux au XVe siècle ;
- Propriété du séminaire de Saint-Irénée, le domaine de Vassieux devient en 1710 une maison de campagne et de repos pour les convalescents. En 1763, les hospices civils acquièrent le domaine. Devenu couvent des Dominicaines en 1882, il est acheté en 1896 par les religieuses de la visitation de Fourvière. En 1948, les sœurs Clarisses s'y installent ;

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti originel au sud-est, chapelle et une partie du mur d'enceinte



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée à l'alignement sur la route de Strasbourg, dans un tissu continu ;
- Elle s'accroche à la côtière du Rhône qui se développe à l'est ;
- La maison est constituée de plusieurs corps de logis mitoyens marqués par des jeux de volumes et de toitures (toiture mansardée couverte d'ardoises en écailles ; en pavillon couverte de tuiles bicolores ou encore à deux pans et tuiles plates) ;
- L'architecture est très soignée et la modénature accentuée : bossage continu, chainage d'angle, encadrement des baies, bandeau, corniche, appui de baies mouluré et autres décors en façade...
- La maison marque le paysage urbain par ses qualités architecturales et constitue un repère visuel ;
- La maison est prolongée par un mur d'enceinte percé d'un portail remarquable (piles moulurées en pierre, vantaux en ferronnerie semi-ajourés) et d'une porte piétonne au sud à encadrement sculpté ;
- La maison s'accompagne d'une dépendance implantée en front de rue de l'autre côté du portail d'entrée qui présente également une architecture soignée bien que plus modeste (entablement, bandeau, décors peints, toiture à demi-croupe...).
- La propriété possède une qualité paysagère remarquable avec notamment la présence de cèdres de qualité. Elle possède une grande terrasse côté balme

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendance, mur et portail

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée à l'alignement sur la route de Strasbourg, dans un tissu continu ;
- Elle s'accroche à la côtère du Rhône qui se développe à l'est ;
- La maison se développe sur deux niveaux et un volume quasi carré ; la façade principale est orientée côté parc et elle est prolongée par une grande terrasse couvrant un niveau ajouré ;
- Elle possède une architecture soignée : festons de toiture, encadrement des baies, entablements moulurés, consoles en bois...
- La maison est prolongée au nord par un volume de plain-pied à toiture terrasse ; elle est également flanquée de part et d'autre d'un mur d'enceinte percé d'un portail à vantaux métalliques ;
- La maison marque le paysage urbain de la rue par ses qualités architecturales et constitue un repère visuel ;
- La qualité paysagère de la propriété est également remarquable, avec notamment la présence d'un cèdre de qualité perceptible depuis la rue ;

Prescriptions

Éléments à préserver : maison et mur d'enceinte



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise s'implante en retrait d'alignement dans un tissu continu ;
- Elle se développe sur trois niveaux et cinq travées verticales ;
- La façade principale se développe à l'est. Le volume principal, rectangulaire est flanqué de deux tours engagées, coiffées de toiture en pavillon, couvertes d'ardoise et reliées entre-elles par des galeries extérieures ;
- Ces tours sont remarquables dans le paysage urbain constituant un repère visuel visible en de nombreux points ;
- La façade secondaire, côté rue, possède une architecture simple mais soignée : encadrement des baies, chainage d'angle, feston de toiture, symétrie centrale mise en évidence par la saillie des balcons... ;
- La maison est aujourd'hui déconnectée de son contexte d'origine, ne possédant plus de parc attenant, et est enserrée entre un local d'activité (garage automobile) et un collectif récent. L'implantation du garage en retrait d'alignement est favorable aux vues sur la maison ;
- La façade sud est marquée par un mur pignon aveugle, peu valorisé, avec une tourelle semi-circulaire engagée.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise implantée au pied de la montée des Soldats est une ancienne grande propriété qui a vu son parc être loti, avec la construction d'un immeuble ;
- La maison se développe en retrait d'alignement et est aujourd'hui connectée aux nouveaux bâtiments par une passerelle ;
- Le corps de logis possède des dimensions imposantes, avec une base rectangulaire accompagnée d'autres volumes présentant des jeux de toitures ;
- Le corps principal se développe sur trois travées verticales alors qu'une quatrième travée en léger ressaut, vient s'accoler à l'est, coiffée d'une toiture en pavillon ;
- A l'ouest, on note la présence d'un avant-corps en fort ressaut, supérieur d'un étage ;
- L'architecture est remarquable, les façades présentent une modénature accentuée, mise en scène par la bichromie des enduits : corniche à denticules, fenêtres et oeil-de-boeuf de toiture, encadrements de baies en saillie à allèges et linteaux moulurés, bandeaux filants soulignant l'étagement, chaînages d'angles à joints creux, entablements et frontons, cheminées bicolores, épis de faitage en zinc, garde-corps et lambrequins en ferronnerie ouvragée... Les toitures sont couvertes d'ardoises ;
- La maison est précédée d'un parvis à emmarchement en pierre de taille.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison



Références

Typologie : Annexe et dépendances d'une propriété

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en front de rue ;
- C'était autrefois la dépendance d'une grande propriété, dont la maison de maître se développait au milieu de son parc, aujourd'hui loti par des collectifs (résidence la Tour) ;
- La façade est non enduite, en pierre dorée et galets tête de chat,
- La maison est prolongée par un mur d'enceinte en pierre dorée percé d'un portail avec piles en pierre et vantaux métalliques ;
- La maison constitue un repère dans un environnement de collectifs discontinus ;
- Les boisements à l'ouest de la parcelle marquent fortement l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Références

Typologie: Maison bourgeoise

Nom : La maison blanche

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

La propriété, qui comprend une maison de maître, est constituée d'un terrain en zone naturelle présentant une topographie marquée s'inscrivant dans la balme avec de hauts murs de soutènements, en surplomb du quartier de Saint-Clair et de la Cité Internationale de Lyon. La maison de maître est accessible par la montée du petit Versailles puis via l'allée éponyme. Un système de terrasses et de contreforts vient soutenir la balme et limiter les risques de mouvements de terrain qu'a pu connaître autrefois ce secteur au relief marqué

Cette grande-propriété, dont la présence est attestée sur les plans dès le début du XIXe siècle, a subi des transformations au cours du temps ayant modifié son aspect d'origine, avec des extensions horizontales et une surélévation. Les agrandissements successifs témoignent de la volonté des différents propriétaires pour faire évoluer cette maison, originellement maison de campagne basse et modeste, en une maison de plaisance ennoblit par des décors en façade (chainage d'angle, encadrement, entablements à triglyphe, bandeau, garde-corps...).

La propriété comprend plusieurs bâtiments avec outre la maison principale, développée sur quatre niveaux et élevée sur un terre-plein :

- un petit bâtiment de type gloriette avec toiture à quatre pans en tuiles vernissées qui donne accès à un escalier en pierre menant aux terrasses inférieurs,
- mais également un jardin qui précède la maison,
- une terrasse plane au sud, qui sert de parvis panoramique ;
- ainsi que sept terrasses qui descendent jusqu'à la grande-rue de Saint-Clair avec des murs en pierre dorée ;

La propriété est historiquement située aux abords du hameau de Saint-Clair. Autrefois, la propriété communiquait également avec des maisons en pied de balme, implantées le long de la Grande-rue de Saint-Clair, lesquelles étaient desservies par des escaliers menant aux terrasses de la propriété.

La propriété possède des qualités nombreuses et remarquables. C'est une propriété historique assurant la connexion entre la partie basse de la balme (le quai) et la partie haute, via un système de terrassement élaboré (succession de terrasses, desserte par plusieurs escaliers, murs de soutènement...). Elle offrait ainsi, à l'origine, un double accès. La maison de maître possède des qualités architecturales et historiques, par la lecture des différentes évolutions et l'ennoblissement du bâtiment. La gloriette constitue un point de repère dans le paysage lointain et un belvédère depuis la propriété. La maison s'accompagne d'un parc paysager, avec aménagement de différents espaces spécifiques : massif boisé, clairière, grotte de rocaille, terrasses, belvédère... Les terrasses constituent un élément identitaire fort, tant dans le paysage (repère depuis la Grande-rue) que dans la constitution même de la propriété (valeur structurelle et de desserte). Enfin, la propriété est un vrai marqueur du paysage urbain ; perceptible en de nombreux points, elle constitue un repère dans la balme et un élément de qualité.

Cette propriété témoigne ainsi des anciens modes d'habiter, de construire avec une adaptation forte aux contraintes géographiques et géotechniques.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison (volume principal) et la gloriette



Références

Typologie: Villa

Nom : Villa les trois tilleuls

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Construite en 1889 par l'architecte Eugène Baure, la maison bourgeoise s'implante dans le quartier résidentiel de Vassieux, de façon discontinue et en retrait d'alignement. La maison, bien que séparée de la rue par un mur bahut surplombé d'un grillage et précédé d'un frontage, reste visible depuis l'espace public. Un plus grand espace végétalisé se trouve également à l'arrière de l'édifice.

La maison est composée d'un corps de logis principal rectangulaire auquel ont été ajoutées, de part et d'autre, deux extensions dans les années 1970 lorsque l'édifice a été découpé en six logements. L'architecture de la maison est soignée, symétrique et les façades sont traitées de manière cohérente et homogène sur l'ensemble du bâti.

La façade côté rue se démarque par sa polychromie et la richesse de ses décors. Au centre du corps de logis se détache une tour semi-intégrée plus haute d'un niveau, accueillant la porte d'entrée précédée de quelques marches et protégée par un auvent métallique. Cette travée se démarque par son architecture soignée et une enfilade des baies rectangulaires organisées sur deux niveaux et regroupées par un effet de modénature et de décors. En effet, au-dessus de la baie du dernier étage se situe un fronton circulaire intégrant une mosaïque polychrome. La clé de voute du fronton en sailli et la frise à cabochons participent au dynamisme de la façade en créant du relief. Des décors de faïence sont également présents. La tour est coiffée d'une toiture à quatre pans en ardoise, à coyaux apparents.

Le corps de logis se développe sur deux étages et présente de part et d'autre de la tour centrale deux travées de baies rectangulaires accompagnées de volets à battants en bois et soulignées par un appui en sailli qui rythment la façade. Le volume principal est coiffé d'une toiture à quatre pans en tuiles rouges, sur laquelle deux lucarnes et deux cheminées prennent place. De chaque côté du corps de logis se trouve une extension d'un étage seulement plus récente.

La façade côté jardin suit une composition relativement similaire à celle côté rue, hormis l'absence de tour et la présence d'accès au sous-sol. Cet étage est souligné sur la façade du corps de logis par un soubassement en pierres accueillant deux baies en anse de panier et une porte. Cette dernière est intégrée sous un escalier à double volée permettant d'accéder au rez-de-chaussée surélevé de la maison. La porte principale, comportant une grille métallique ouvragée, est située au centre de la façade et est protégée par une marquise métallique à baldaquin. Les baies présentes sont similaires à celles de la façade côté rue et s'organisent sur cinq travées.

L'architecture soignée de cette maison bourgeoise s'accorde avec la richesse architecturale du quartier puisqu'il héberge de nombreuses villas et maisons de même typologie. Cette maison participe donc véritablement à l'identité paysagère et urbaine du quartier.

Prescriptions

Éléments à préserver : édifice principal sans les extensions

Références

Typologie: Grande propriété avec un bâti principal ayant un rapport au parc

Nom : Villa Marguerite

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Construite pendant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle dans un style Napoléon III, la villa Marguerite s'implante chemin des Villas qui, comme son nom l'indique, longe des propriétés accueillant des constructions d'origine bourgeoise.

La villa s'implante au milieu d'une parcelle boisée et végétalisée et se compose de trois volumes :

- Le volume principal est de plan rectangulaire, coiffé d'une toiture mansardée et à quatre pans en ardoise contrastant avec les cheminées en briques rouges avec un chaînage de pierres blanches aux angles (jeu de polychromie).
- Sur la façade nord du volume principal est accolée une seconde construction de plan rectangulaire et coiffée d'une toiture à quatre pans en tuiles rouges.
- À l'ouest, un autre édifice secondaire s'insère entre les volumes cités précédemment. De plan rectangulaire, il possède une toiture terrasse avec balustrade

Le volume principal se démarque par son architecture soignée et notamment par la composition ordonnancée de ses façades. Sa façade principale est symétrique et dispose de baies s'étendant sur trois étages et six travées. En son centre, au rez-de-chaussée, précédée d'un escalier à double volée et balustre, se trouve la porte d'entrée surmontée d'une marquise métallique ouvragée. Les baies sont rectangulaires et mises en valeur par un entablement tandis que les deux baies centrales possèdent un fronton en demi-cercle apportant ainsi une valeur supplémentaire à la travée centrale de la façade. Les percements des deux premiers étages disposent d'un garde-corps métallique aux motifs travaillés. Le dernier étage, correspondant aux combles ajourés par des lucarnes, est souligné par une corniche à denticules. Le chaînage d'angles de ce volume participe au dynamisme et à la mise en relief de cette façade.

La propriété est conscrée chemin des Villas par un haut mur en moellons, en partie enduit, qui intègre un portail métallique, encadré de part et d'autre par des piles en pierre. Au nord-est, la propriété est également délimitée par un haut mur le long du chemin des Genêts. Un bassin de forme oblongue s'inscrit dans la perspective de la villa depuis le portail d'entrée, mettant ainsi en scène l'édifice.

La villa Marguerite participe à la définition de l'identité urbaine et paysagère du quartier puisqu'il abrite de nombreuses constructions de même typologie. La villa se démarque par son architecture riche et soignée. Les valeurs urbaine et paysagère de l'édifice sont décuplées par sa mise en scène à travers sa mise à distance de la rue (mur et retrait), le relief, son gabarit imposant, la composition paysagère du parc avec notamment la présence d'un bassin dans l'axe et l'étendue du jardin aux boisements de qualité.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison-volume principal à toiture ardoise, bassin dans l'axe, mur sur le chemin des Villas, portail

Références

Typologie: Maison bourgeoise

Nom : La petite Carette

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Construite fin XIX^{ème}-début XX^{ème}, cette maison s'implante sur un terrain densément végétalisé, pentu et sillonné par la montée de la sœur Vially. La Petite Carette prend place en retrait d'alignement sur un terrain plus bas que le niveau de la rue. La propriété est consacrée par un mur intégrant un portail métallique encadré par des piliers.

La villa se compose de deux volumes de plan rectangulaire imbriqués : le premier principal est orienté nord-est / sud-ouest, tandis que le second plus étroit s'accroche perpendiculairement au précédent sur la façade ouest. Tous deux sont coiffés d'une toiture à quatre pans en ardoise accueillant des cheminées en briques rouges, créant ainsi un jeu de polychromie en façade. Les toitures sont coiffées d'épis de faitage métalliques valorisant la verticalité de l'édifice.

L'architecture de la villa est soignée et riche dans sa composition. Sur rue, la façade nord-ouest, partiellement visible depuis la montée de la sœur Vially, comporte un avant-corps central accueillant des percements rectangulaires fins s'étendant de part et d'autre de l'avant-corps. Les étages sont soulignés en façade par un bandeau en saillie sur l'ensemble de la villa. Un soin particulier est apporté à la composition des façades avec une recherche de relief et de dynamisme.

Côté jardin, la façade sud-est est marquée par l'avancée du deuxième volume formant un avant-corps à l'ouest. Ce décalage permet l'intégration d'une terrasse le long de la façade du corps de logis principal. La façade est traitée en bichromie soulignant ainsi le soubassement dans lequel s'insère le sous-sol. Ce soubassement comprend un escalier à double volée avec un garde-corps métallique ouvragé, qui se prolonge sur la terrasse. La façade comporte trois travées de baies, valorisées par des décors en saillie sur toute la hauteur de la façade. La travée située au centre de l'avant-corps est en saillie et surmontée d'un fronton en plein cintre dont l'arc est coupé par l'insertion d'une lucarne en son centre. Elle dispose elle-même d'un fronton triangulaire lui aussi brisé, accueillant une clé de voûte surmontée d'un fronton plein cintre. L'ensemble des baies dispose de volets à battants en bois apportant du rythme à la façade.

L'avant-corps dispose au niveau du rez-de-chaussée d'une avancée mise en avant par un bossage et forme un petit balcon au niveau supérieur avec balustrade. Des lucarnes à entablement bombé et mouluré s'implantent dans l'alignement des baies au niveau des combles.

La villa apparaît comme un repère grâce à son gabarit imposant au sein de la végétation dense de la montée de la sœur Vially, ce qui lui confère des valeurs urbaine et paysagère. La singularité architecturale de la Petite Carette lui donne un statut particulier au sein du quartier qui abrite d'autres édifices de même typologie.

Prescriptions

Éléments à préserver : édifice principal, terrasse, escalier

Références

Typologie: Grande propriété avec un bâti principal ayant un rapport au parc

Nom : château du Vernay

Valeurs :

- Architecturale
- Historique
- Paysagère
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Au Moyen-Âge, l'actuel quartier du Vernay est un lieu de passage très fréquenté par ceux souhaitant éviter l'octroi lyonnais. Le « vieux » château du Vernay, abritant un péage (dit le manoir du Vernay) est ainsi construit au XI^{ème} siècle pour renforcer le contrôle. Au XVII^e siècle, le château est affranchi de sa tutelle avec l'île Barbe et le « nouveau » château du Vernay est construit de l'autre côté de la rue, puisqu'initialement le manoir et le château, se faisant aujourd'hui face, formaient un ensemble. Depuis sa construction, le château a connu plusieurs campagnes de restauration, dont la dernière a transformé l'édifice et la tour de garde en plusieurs logements d'hôtes.

Le château s'inscrit dans un quartier pavillonnaire et marque le paysage par son gabarit, ses murs et son parc. La propriété s'étend sur plus de sept hectares de parc et forêt, dans lesquels s'inscrivent trois volumes : le château, la tour de garde et une troisième construction plus au sud. Le château et la tour de garde s'articulent autour d'une cour rectangulaire. Le parc est organisé en terrasses, délimitées par des murs de soutènement en raison du dénivelé important du terrain. La propriété est séparée de la rue par un haut mur bahut sur lequel repose une clôture métallique ajourée, laissant apercevoir la végétation dense du parc. Ce mur intègre un portail offrant l'accès au parc. Une allée plantée se dessine entre le portail d'entrée et le château, mettant ainsi en scène l'édifice.

Deux tours sont semi-intégrées dans le volume quadrangulaire du château, l'une de section carrée au nord-est avec toiture pentue à quatre pans et la seconde de plan circulaire à toiture polygonale au centre de la façade sud-ouest. Les deux tours ont une toiture en ardoise tandis que le volume principal est coiffé d'une toiture à quatre pans couverts de tuiles rouges. La disposition de ces tours donne une impression de symétrie depuis la cour. La façade sud-est apparaît ainsi régulière et ordonnancée. Les baies s'organisent en cinq travées et se déploient sur trois étages. Les deux premiers niveaux présentent des percements rectangulaires (plus petits au rez-de-chaussée) tandis qu'au dernier étage ils prennent une forme carrée du fait des combles. Le rez-de-chaussée accueille deux portes à encadrements en pierres.

Le terrain étant en pente, le château dispose d'un sous-sol auquel il est possible d'accéder depuis la tour en façade sud-ouest, au niveau des jardins en contrebas. L'entrée de cette tour est marquée par un porche composé de deux colonnes avec entablement. Un mur de soutènement relie le château à la tour de garde et délimite la terrasse au niveau supérieur (correspondant au rez-de-chaussée du château). La tour ronde présente un décor sobre avec peu de percements. Ses baies en plein cintre sont soulignées par un encadrement en pierres en saillie, s'accordant ainsi avec la façade principale du château, et les étages sont marqués en façade par un bandeau lisse en saillie.

La tour de garde, au sud de la cour, de plan rectangulaire est coiffée d'une toiture à quatre pans en tuiles, accueillant des cheminées en briques rouges. Les rives de toiture sont soulignées par une lésène reposant sur des corbeaux. La façade sud-est dispose d'une baie en plein cintre tandis que la façade nord-est présente une porte-fenêtre et un balcon.

L'architecture soignée de ce château, son caractère historique et l'étendue du parc dans lequel il s'inscrit lui confèrent un statut particulier au sein du quartier pavillonnaire. Les valeurs urbaine et paysagère du château sont déduites par sa mise en scène à travers sa mise à distance de la rue (mur et retrait), son gabarit imposant, l'allée arborée le mettant en perspective et l'étendue du parc et de la forêt.

Prescriptions

Éléments à préserver : château, tour de garde, murs de terrasse entre les bâtiments

Références

Typologie: Pavillon

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Les deux pavillons ont été construits durant la première moitié du XX^{ème} siècle et s'implantent en fond de parcelle. Les parcelles et les pavillons sont orientées en biais par rapport au chemin de Crépieux.

L'architecture des deux pavillons est sobre mais soignée et homogène, créant ainsi un ensemble cohérent. Les deux pavillons prennent une forme rectangulaire en plan et sont couverts d'une toiture à deux pans en tuiles rouges accueillant des cheminées en briques rouges. Les façades sont ordonnancées et suivent les mêmes règles de composition bien que des différences soient notables.

Le pavillon à l'ouest présente notamment une lucarne pendante sur sa façade sur rue mettant ainsi en avant la travée centrale et créant une certaine verticalité. Cette travée accueille également au rez-de-chaussée la porte d'entrée, soulignée par un fronton triangulaire en saillie intégrant un motif polychrome. La façade, à la composition symétrique, comprend des baies rectangulaires organisées sur trois travées et trois niveaux, dont un étage de combles. Ces percements sont mis en avant par un encadrement en saillie, participant au dynamisme et à la mise en relief de la façade. Acela participent également des bandeaux en saillie soulignant les différents niveaux en façade, ainsi que le chaînage des angles. Une construction d'un niveau, à plan rectangulaire et couvert d'une toiture à deux pans en tuiles rouges est accolée à la façade ouest du pavillon.

La façade sur rue du pavillon à l'est suit une composition similaire avec des baies rectangulaires organisées sur trois travées et trois niveaux dont un niveau de combles éclairé par des fenêtres de toit. Les percements en façade sont mis en avant par un encadrement en saillie et des décors polychromes les surplombant. La baie centrale à l'étage supérieur dispose d'une balustrade travaillée avec des décors polychromes sur sa partie inférieure, mettant ainsi en valeur la travée centrale. Une extension récente de plan carré avec une toiture-terrasse s'accroche à la façade ouest et contraste avec les volumes d'origine.

Les maisons sont mises à distance de la rue derrière un jardin végétalisé présentant des arbres de qualité, dont des cèdres. Bien que dense, la végétation laisse tout de même apercevoir les pavillons depuis l'espace public. Un mur, dont la hauteur est variable, sépare la propriété de la rue. A l'est, le mur bahut supporte une balustrade et accueille un portail métallique aux motifs travaillés encadré par des piliers avec chapiteaux. A l'ouest le mur est plein et plus haut, il intègre également un portail encadré par deux piliers permettant l'accès au jardin.

Ces deux pavillons, conçus comme un ensemble cohérent, présentent une architecture soignée qui marque le paysage urbain de ce quartier pavillonnaire et en renforce l'identité.

Prescriptions

Éléments à préserver : les deux maisons, le principe de mur de clôture au sud et le portail à l'est (au numéro 35)

Références

Typologie: Ouvrage d'art et génie civil

Nom : Annexe et dépendance d'une propriété

Valeurs :

- Architecturale
- Mémoirelle
- Paysagère
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

La villa de la Caille est construite vers 1850, au sein d'un terrain boisé le long des quais de Saône et de la rue Lucien Maitre. Au sud-est de la parcelle, une tour, servant de château d'eau, est érigée à la même époque. Un portail imposant en fer forgé est installé au nord-est du terrain offrant ainsi au propriétaire un accès direct aux berges. Dans les années 1960, la propriété est louée à la société Orangina qui détruit la villa pour installer une usine et des bureaux sur le terrain. Dix ans plus tard, la propriété est de nouveau vendue, cette fois-ci à un promoteur qui y construit l'immeuble de cinq étages encore présent aujourd'hui.

Le portail et la tour constituent donc les vestiges de cette vaste propriété et témoignent de son histoire. Aujourd'hui, ils s'insèrent dans un quartier résidentiel mêlant pavillons et grands ensembles. La parcelle abrite encore de la végétation, dans laquelle s'implante une résidence et une maison.

Depuis la rue Lucien Maitre, il est impossible d'apercevoir la tour de plan circulaire, dissimulée par l'immeuble. Bien que cachée par une végétation dense en bordure de propriété, la tour est partiellement visible depuis l'impasse Félicien Dame. Haute d'une vingtaine de mètres répartis en quatre niveaux, elle abrite une cuve métallique au dernier étage pour répondre à sa fonction de château d'eau.

Construite en pierres dorées, elle affiche des baies alignées sur deux travées identiques. Ses ouvertures sont en ogives et mises en valeur par un encadrement en saillie. Au troisième étage, la baie est accompagnée d'un balcon délimité par une un garde-corps ajouré en pierre. Les étages sont soulignés par un bandeau mouluré en saillie, participant ainsi au dynamisme de la façade. La tour est coiffée d'une toiture-terrasse, signalée en élévation par un bandeau comprenant des motifs moulurés et une bande lisse surmontée de créneaux.

Le portail en fer forgé est quant à lui visible depuis le quai Clémenceau et est orné dans l'imposte du nom « La caille », ancien nom de la propriété et plus largement du nom de Pierre Caille, propriétaire du terrain au XVI^e siècle. Il est encadré par des piles monumentales en pierre ouvragées, reliées à un mur surmonté de motifs taillés dans la pierre.

En étant les seuls vestiges de la villa de la Caille, le portail et la tour constituent la mémoire de cet édifice disparu et des transformations subies par le site (industrialisation puis construction de grands ensembles). Leur préservation permet de retrouver une logique d'ensemble autour de la propriété. Ces deux éléments sont également constitutifs du paysage urbain : la tour par sa verticalité et son architecture singulière ; et le portail par sa visibilité depuis les quais et la richesse de son ornementation.

Prescriptions

Éléments à préserver : Tour, mur de clôture encadrant le portail sur la quai Clémenceau et le portail

Références

Typologie: Maison bourgeoise

Nom : Domaine de Hauterive

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Construite fin XIX^{ème}-début XX^{ème}, cette maison bourgeoise s'implante dans un quartier résidentiel. Dans les années 1990 deux immeubles de cinq étages à l'architecture contemporaine sont construits de part et d'autre de la maison, contrastant avec son architecture sobre et classique.

Initialement isolée au sein d'un parc à la végétation foisonnante, la maison se retrouve aujourd'hui intégrée dans une propriété lotie (domaine de Hauterive). La maison se situe quant à elle à l'extrémité ouest et est séparée de la rue par un haut mur de soutènement. La maison, implantée sur un terrain en pente s'adapte au dénivelé : le niveau de rez-de-chaussée de la façade ouest correspond au sous-sol (non visible) de la façade est.

La maison suit une composition soignée et ordonnancée. Elle possède un volume principal tripartite comportant un corps central comprenant trois travées et flanqué de deux ailes latérales à toiture mansardée, large de deux travées chacune. Sur la façade est, côté jardin, un avant corps à toiture terrasse se développe au centre de la façade, présentant sur ces angles intérieurs, deux tourelles semi-engagées à toiture polygonale. L'ensemble de ces différents volumes à pans est coiffé de toiture en ardoise.

L'ouest de l'ensemble bâti, côté vue sur le grand paysage, offre une façade cohérence qui unifie les différents volumes par la modénature (bandeau, chaînage d'angle...). Cette façade est sobre et symétrique, comprenant des baies rectangulaires, accompagnées de volets à battants, étendues sur sept travées et quatre étages (dont un de combles). Pour répondre aux problématiques liées au dénivelé, des hauts murs de soutènement s'intègrent au paysage et forment des terrasses à l'ouest.

La façade est suit le même langage architectural tout en offrant plus de dynamisme et de relief grâce notamment à l'avant corps qui souligne l'entrée de la maison.

Le jardin s'étend aujourd'hui sur la partie nord-ouest de la propriété. Une allée plantée mène jusqu'à l'entrée originelle de l'édifice située rue Pierre Brunier, à côté des anciens bâtiments en front de rue et participe à sa mise en scène

La qualité architecturale de cette maison bourgeoise lui confère un statut particulier au sein de la propriété lotie et du quartier pavillonnaire. Les valeurs urbaine et paysagère de l'édifice sont décuplées par sa mise en scène à travers son gabarit imposant, la composition volumétrique, l'axialité de l'allée et l'intégration de la maison dans un jardin végétalisé.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison

Références

Typologie: Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Cette maison s'implante dans un quartier pavillonnaire qui a vu des grands ensembles s'ériger dès les années 60.

La parcelle s'implante perpendiculairement à la rue offrant un jardin abondamment végétalisé à l'arrière du pavillon. Ce dernier s'implante en retrait de la rue Pasteur, laissant place à de la végétation entre le mur de clôture et la construction. La propriété est conscrée par un mur à hauteur variable, en moellons apparents sur la partie sud, et recouvert d'enduit au nord. Ce dernier intègre un portail et une porte métalliques offrant l'accès au jardin. Ce mur est relié à un belvédère en pierres, délimité par un garde-corps métallique. L'escalier menant au belvédère se déploie dans le jardin et forme un arc en-dessous. Cette installation participe à la mise en scène de la demeure.

La maison possède deux volumes de plan carré, de hauteur et dimensions différentes, qui s'encastrent. Tous deux sont couverts d'une toiture à quatre pans en tuiles rouges. La composition d'ensemble est homogène, le langage architectural employé est uniforme dans la totalité du pavillon. Celui-ci est traité en bichromie en façade afin de mettre en valeur les décors et modénatures.

La façade sur rue du premier volume est symétrique et présente des baies sur trois travées et trois étages. Une attention particulière a été portée à la mise en relief de la façade avec des éléments en saillie tels que les encadrements de baies, le chaînage des angles ou encore le bandeau en rive de toiture. Les baies sont rectangulaires et disposent de volets à battants en bois à l'exception de deux percements au dernier étage prenant une forme arquée.

Le décalage entre les deux volumes permet d'apercevoir une partie de la façade du second volume depuis la rue. Ce dernier est légèrement plus bas et suit l'alignement des baies de la façade principale. Ainsi, il présente des baies rectangulaires sur deux travées : l'une avec des percements à deux vantaux ; l'autre, étant accolée à l'angle formé par l'intersection des deux volumes, est composée de baies à un seul vantail.

La volumétrie et l'architecture de ce bâtiment lui confèrent contrastent au sein du quartier pavillonnaire. Les valeurs urbaine et paysagère de l'édifice sont décuplées par sa mise en scène à travers sa mise à distance de la rue (mur et retrait), son gabarit imposant, la présence d'un belvédère en pierre et l'étendue du jardin végétalisé. La propriété participe également à la construction de l'identité du quartier qui tend à se renouveler.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison avec ses deux volumes, le porche-belvédère et le mur d'enceinte

Références

Typologie: Villa

Nom : La Cigaline

Valeurs :

- Paysagère
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

Construite en 1896, la villa prend place dans un quartier pavillonnaire et se démarque par son gabarit imposant. Elle est achetée en 1911 par Edmond Locard, inventeur de la police scientifique et reste depuis dans la famille.

Le bâtiment se caractérise par sa complexité volumétrique, étant fractionné en plusieurs corps de hauteurs différentes variant entre un et trois niveaux. L'encastrement de ces nombreux volumes multiplie les façades et les points de vue sur le jardin. L'architecture est soignée bien que les typologies de baies et le traitement des toitures soient hétérogènes. La tuile rouge est majoritaire mais sont également utilisés de l'ardoise et du zinc en couverture. La façade est apparaît comme la plus régulière avec des baies rectangulaires accompagnées de volets à battants en bois. Les façades ouest, nord et sud présentent quant à elles une grande diversité de baies (rectangulaires, jumelées, thermales, en clairevoie, byzantines...) participant ainsi au dynamisme des façades. L'ensemble de la villa est traité en bichromie afin de souligner les décors et modénatures (encadrements de baies, balustrades, piliers).

Jusqu'en 1994, la villa comprenait une maison de jardinier qui, à cette date, s'est vue remplacée par une orangerie. Cette dernière prend la forme d'un L s'encastrent dans la villa sur sa façade sud. Son architecture est soignée et cherche à s'accorder avec le langage architectural de la villa. Ainsi, tout comme l'édifice principal, sa façade est traitée en bichromie mettant en avant les décors et modénatures. Cette dernière est composée d'arcades et propose un jeu de relief avec des éléments en saillie (claveaux, angles des pilastres, corniche). Un vrai soin a été apporté au traitement des façades avec la recherche d'une continuité de lignes entre la structure des baies et le décor des arcs et piliers. Le volume est coiffé d'une toiture-terrasse servant de belvédère, délimitée par une balustrade.

L'édifice s'insère au milieu d'un vaste jardin à la végétation dense, visible depuis l'espace public. La propriété est délimitée par un mur haut côté rue. L'entrée est signalée par un portail métallique encadré de piliers qui participe à la mise en scène de l'édifice. Les toitures pentues et à coyaux, les multiples cheminées, la lucarne façade nord et les nombreux pinacles dessinent une silhouette singulière dans le paysage végétal du jardin.

La volumétrie et l'architecture de cette villa lui confèrent un caractère particulier au sein du quartier pavillonnaire. Les valeurs urbaine et paysagère de la villa Cigaline sont décuplées par sa mise en scène à travers sa mise à distance de la rue (mur et retrait), son gabarit imposant, la multiplicité des volumes qui la compose et l'étendue de son jardin végétalisé.

Prescriptions

Éléments à préserver : édifice principal, arangerie, principe de mur de clôture

Références

Typologie: Grande propriété avec bâti principal ayant un rapport à la rue

Nom : Manoir du Vernay

Valeurs :

- Historique
- Paysagère
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

Au Moyen-Âge, l'actuel quartier du Vernay est un lieu de passage très fréquenté par ceux souhaitant éviter l'octroi lyonnais. Le « vieux » château du Vernay, abritant un péage (dit le manoir du Vernay) est ainsi construit au XI^{ème} siècle pour renforcer le contrôle. Au XVII^e siècle, le château est affranchi de sa tutelle avec l'île Barbe et le « nouveau » château du Vernay est construit de l'autre côté de la rue, puisqu'initialement le manoir et le château, se faisant aujourd'hui face, formaient un ensemble.

Le manoir s'inscrit dans un quartier pavillonnaire et marque le paysage par les proportions de son complexe et son histoire. La propriété s'étend sur 7000 m² comprenant des arbres centenaires. Au sein de ce parc à la végétation dense, s'inscrivent plusieurs volumes organisés autour d'une terrasse : un édifice en front de rue, le manoir et sa tour à l'est, une maison secondaire à l'ouest, ancienne chapelle transformée. Le parc est organisé sur deux niveaux de terrasses, séparés par un mur de soutènement à cause du dénivelé du terrain. L'ensemble des édifices s'implante au niveau bas, autour d'une terrasse accueillant une piscine. L'accès au niveau haut du jardin depuis cette terrasse s'effectue à partir d'un escalier à double volée, situé le long du mur de soutènement.

La propriété est séparée de la rue par un haut mur, surplombé par endroit d'une clôture. Ce mur est aligné à la façade nord-est de l'édifice principal du manoir. L'édifice en front de rue, au nord, s'apparente à une galerie couverte d'une toiture discontinue en tuiles rouges, reposant sur une structure en bois. Le manoir, de plan rectangulaire, s'implante perpendiculairement à l'est de la galerie. Une tour semi-intégrée à plan rectangulaire s'insère dans l'angle formé par l'intersection de la galerie et du manoir. Elle possède un niveau de plus et se démarque par sa toiture en ardoise. Le manoir se développe sur trois étages et intègre des baies rectangulaires sur les deux derniers niveaux. Au rez-de-chaussée, un portique formé d'arcades en anse de panier se détache de la façade principale. Sa toiture-terrasse communique avec le niveau haut du jardin et est délimitée par un garde-corps métallique ajouré. Le volume principal du manoir est coiffé d'une toiture à pans multiples en tuiles rouges.

La tour présente elle aussi des baies rectangulaires sur trois étages sur ses façades ouest et sud. Les deux travées de baies sur la façade sud sont alignées sur les deux derniers étages. Au niveau inférieur prend place une porte-fenêtre offrant un accès direct à la toiture terrasse du portique. Bien que les baies de la tour et du manoir ne soient pas alignées, une cohérence d'ensemble se dégage grâce à l'homogénéité de la matérialité. L'ensemble des façades (à l'exception de la façade sur rue) est traité en bichromie avec l'utilisation de pierres dorées contrastant avec la pierre blanche employée pour la structure des arcades en rez-de-chaussée, l'encadrement des baies et le bandeau lisse en rive de toiture.

À l'ouest de la terrasse, relié au manoir par le mur de soutènement, se trouve l'ancienne chapelle transformée en une maison secondaire de plan rectangulaire et couverte d'une toiture à deux pans en tuiles rouges. Sa façade sud-est dispose de baies rectangulaires étendues sur trois niveaux. Le langage architectural de cette maison est identique à celui du manoir et de sa tour puisque les mêmes caractéristiques sont employées (encadrements de baie, matérialité, bichromie).

La singularité et l'homogénéité du langage employé sur l'ensemble du complexe confèrent un statut particulier au manoir. Les valeurs historique, urbaine et paysagère de cet ensemble sont décuplées par la cohérence de l'organisation des volumes et l'étendue du parc dans lequel il s'inscrit et est en relation.

Prescriptions

Éléments à préserver : le manoir avec sa tour, le bâtiment sur rue, l'escalier à double volée, prolongée par le mur au sud, la maison secondaire au sud-ouest.

Références

Typologie : Grande propriété avec bâti principal ayant un rapport au parc

Nom : Le Château d'eau, La Séréna

Valeurs :

- Architecturale
- Mémoirelle
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Contexte

Le quai Clémenceau, bordé par la Saône d'un côté et la balme de l'autre, possède un paysage urbain marqué par des grandes propriétés et une végétation abondante. La rivière connue pour ses nombreuses crues, notamment celles de 1840 et de 1955, a façonné le paysage et l'architecture qui a dû s'adapter à cette contrainte. Le caractère bucolique du quai était appréciable depuis le train bleu qui permettait de relier Lyon à Neuville-sur-Saône et offrait la liberté d'apprécier les paysages des bordures de la Saône. A partir des années 1950, les grandes propriétés commencent à être morcelées et des constructions, villas et grands ensembles, s'implantent le long du quai, formant le premier plan du paysage et laissant à l'arrière-plan les grands bois et les anciennes demeures.

Le château d'eau, également nommé la Séréna, date du XVIIIème siècle. Il porte, au départ, le nom de la Torvéonnière, fait parti du hameau du Vernay et appartient au noble Jean le Roy. Le château est vendu plusieurs fois et en 1806 André Dumas, nouvel acquéreur, agrandit le domaine par l'achat de nombreux bois. En 1854, Jean Balmont, marchand et fabricant de soierie, velours, étoffes et rubans, acquière le Château d'eau. La propriété restera dans la famille jusqu'en 1935, où il sera racheté par Madame B. qui en fera une maison close jusqu'en 1939. En 1984, le château et ses nombreuses dépendances sont achetés par la SCI la Séréna, qui le découpera en appartement et les mettra en vente à partir de 1986.

Description

L'ensemble est constitué d'une maison de maître, située en retrait du quai, et de dépendances situées au sud et à l'ouest de la maison. Les constructions sont en surplomb du quai, profitant de la pente existante pour se protéger des diverses crues de la Saône. Des jardins d'agrément et des espaces paysagers occupent le premier plan de la parcelle dont la toile de fond est tenue par la maison de maître.

Implantée parallèlement au quai, la maison de maître se dessine sur un plan rectangulaire. Elle se compose d'un volume principal de trois niveaux, flanqué de part et d'autre, par deux volumes d'une hauteur moindre, comprenant deux niveaux. Le volume principal est couronné d'une toiture à quatre pans tandis que les deux volumes plus petits accueillent des toitures terrasses accessibles depuis le volume central.

La façade principale du château, orientée au nord-ouest, se compose de huit travées, six sur le volume principal et une sur chacun des volumes secondaires. La façade est régulière et quasiment symétrique, seule une travée à gauche du volume principal présente un trumeau plus large que les autres. Le premier niveau comprend des portes-fenêtres donnant accès aux espaces extérieurs, à cintre plat et à deux vantaux. Les ouvertures de ce niveau ainsi que du second sont surmontées de frontons plats. Les ouvertures des volumes latéraux, sur le second niveau, sont un peu moins grandes que les autres, renforçant encore l'idée de volume principal et volumes secondaires. Le dernier niveau sous comble, donc plus bas que les autres, présente des ouvertures surmontées d'un chambranle en léger relief et d'une corniche qui file sur l'ensemble de la façade. Le débord de toiture, dont la bordure est agrémentée de moulures, est orné, en partie inférieure, de modillons qui rythment la façade. Des bandeaux, entre les étages participent également à la composition de la façade. Ils sont décorés de modillons positionnés à chaque angle des ouvertures. L'architecture de la façade est régulière et soignée. Ainsi, au deuxième étage, l'arrase de la balustrade maçonnée, entourant les terrasses, est alignée avec le bandeau de l'étage. Les chaînages d'angle des volumes secondaires sont couronnés de vases en pierre. Le volume central est également marqué par des lignes verticales au biais de pilastres à bossage sur les deux premiers niveaux et de pilastres surmontés d'un chapiteau à volutes au dernier niveau. L'architecture élégante de la façade est également marquée par la bichromie entre les éléments de modénature et le fond de façade et les ouvertures à petit bois.

En raison de la pente, la façade est ne présente que deux niveaux. Les ouvertures sont positionnées de manière non régulière et une volée de marches longe la façade, permettant d'accéder directement au niveau supérieur. Cette façade,

Caractéristiques à retenir

non visible depuis les quais de Saône, présente peu de modénature.

En partie nord, l'agencement du terrain permet de ménager une terrasse. La façade sud, qui met à distance la maison avec la dépendance est bordée par une volée de marche permettant d'accéder à la façade arrière ainsi qu'aux autres dépendances.

La dépendance positionnée au sud de l'ensemble, s'élève sur trois niveaux mais de moindre hauteur que ceux de la maison de maître. Dessinée selon un plan rectangulaire, elle est couronnée d'une toiture à deux pans. Deux autres dépendances sont situées à l'est de la maison principale. Hautes de trois niveaux pour la dépendance la plus au nord et de deux niveaux pour la seconde, elles s'implantent parallèlement à la pente et sont contenues dans la longueur du profil de la maison de maître. Elles sont ainsi invisibles depuis les quais. Leurs façades principales, situées sur le côté ouest, présentent de la végétation participant au fort caractère paysager du site. L'ensemble des dépendances possède des volets en bois à double battants mais peu de modénatures.

Au-delà de ses constructions, la propriété est marquée par son immense parc encore préservé. Il présente une végétation abondante avec des arbres de grande envergure, notamment situés à l'arrière et de part et d'autre des constructions. De simples escaliers, disséminés dans la parcelle, ainsi que des petits murs de refend, renforcent le caractère naturel de la parcelle qui possède ainsi peu d'espaces imperméables.

Depuis les quais, la parcelle est refermée par un haut mur décoré, seulement dans l'axe de la maison de maître, en partie supérieure d'un motif composé de carrés remplis de croix. L'accès au château se réalise par le sud. Le portail, en surplomb et perpendiculaire au quai, est composé de deux vantaux métalliques ornés, en partie supérieure de ferronneries donnant un caractère majestueux à l'entrée. Une inscription, dans l'imposte au-dessus du portail, laisse lire en lettres dorées « La Serena ». Les piles, de part et d'autre du portail, sont couronnées de chapiteaux à moulures et de statues. Deux autres grilles se situent sur les côtés du portail. Elles sont également surmontées et encadrées de décors.

La Séréna marque le paysage du bord de Saône par son fort caractère monumental, son rapport à la pente et surtout sa grande propriété encore préservée et très boisée.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison de maître, les dépendances, le mur et le portail



Références

Typologie : Grande propriété avec bâti principal ayant un rapport au parc

Nom : La Grange

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Contexte

Le quai Clémenceau, bordé par la Saône d'un côté et la balme de l'autre, possède un paysage urbain marqué par des grandes propriétés et une végétation abondante. La rivière connue pour ses nombreuses crues, notamment celles de 1840 et de 1955, a façonné le paysage et l'architecture qui a dû s'adapter à cette contrainte. Le caractère bucolique du quai était appréciable depuis le train bleu qui permettait de relier Lyon à Neuville-sur-Saône et offrait la liberté d'apprécier les paysages des bordures de la Saône. A partir des années 1950, les grandes propriétés commencent à être morcelées et des constructions, villas et grands ensembles, s'implantent le long du quai, formant le premier plan du paysage et laissant à l'arrière-plan les grands bois et les anciennes demeures.

La demeure, nommée la Grange, date de la fin du XVIII^{ème} siècle. Positionnée au bas de la balme, elle fut construite de manière à faire face aux crues de la Saône. En effet, le rez-de-chaussée de la maison principale est fortement surélevé, permettant ainsi aux pièces de vie de rester au-dessus du niveau d'eau lors des inondations.

A partir des années 1930, le parc de la propriété est en parti loti, avec la construction de plusieurs villas. Implantées le long de la Saône, elles changent irrémédiablement le profil de la grande propriété boisée d'origine. La maison et les dépendances ont ensuite été transformées en copropriété en 1962.

Description

L'ensemble bâti est constitué d'une maison de maître et de ses dépendances qui accueillait autrefois une laiterie et des serres. Implantés en retrait de la voie, les bâtiments constituent l'arrière-plan de la parcelle, surplombé par la balme et sa végétation luxuriante. Au-delà des villas plus récentes, le premier plan est animé par la végétation ajoutant encore au caractère paysager de l'ensemble.

La maison de maître, parallèle aux quais, se dessine selon un plan rectangulaire, à l'instar des maisons des champs. Elle s'élève sur trois étages plus un soubassement et est couronnée d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles rouges. La façade principale, où règne la symétrie, est marquée par une symétrie axiale mise en valeur par un escalier monumental à double révolution. Une arche en pierre, située dans le soubassement de l'escalier et au centre de la façade, renforce le caractère monumental de l'ensemble. Les escaliers sont protégés par des garde-corps métalliques ajourés. Cette façade se compose suivant cinq travées dont la porte d'entrée principale se situe au centre. L'ensemble des ouvertures du premier niveau sont des portes-fenêtres surmontées d'imposants frontons droits, hormis la porte d'entrée qui est surmontée d'un fronton semi-circulaire. Au deuxième niveau les ouvertures, un peu plus petites, sont surmontées de frontons droits plus simples qu'au premier niveau. Enfin, le dernier étage, plus petit que les deux précédents, présente un débord de toit mis en avant par une série de modillons qui rythment la composition architecturale. Des bandeaux filants, positionnés à la base des ouvertures, marquent les différents niveaux.

La façade sud se compose suivant trois travées. Le centre est occupé par une porte dont l'accès se fait par un perron rectangulaire. Les mêmes modénatures que celles de la façade ouest sont présentes sur la façade sud. Ces façades possèdent aussi d'autres éléments de décors architecturaux tels que des volets bois à double battants, des chaînages d'angle et de la végétation qui court le long des murs.

Une dépendance est positionnée dans le prolongement de la maison de maître, suivant son ordonnancement mais sur une seule travée. Une autre dépendance s'implante perpendiculairement à ce volume. Elle s'élève sur trois niveaux, couronnés d'une toiture à trois pans. Sur sa façade nord, une autre dépendance en longueur de moindre qualité est accolée et a subi des transformations notamment au niveau de ses ouvertures. Haute de deux niveaux, elle est surmontée d'une toiture à pan unique dont le faitage est situé au sud. Une autre dépendance, possédant les mêmes caractéristiques, implantée parallèlement au quai permet de refermer le plan en L. L'organisation de cet ensemble de dépendances crée donc une cour

Caractéristiques à retenir

de service, non visible depuis la maison de maître. L'architecture des dépendances est simple et modeste, attestant du passé plus fonctionnel du bâti.

La propriété est refermée par un haut et long mur en pierre dorée. Il courait, autrefois, tout le long de la parcelle d'origine. Néanmoins, suite au morcellement du parc, les nouvelles maisons n'ont conservé que le bas du mur en pierre en tant que mur bahut, surmonté d'un système de grilles ajourées. Quelques piles en pierre de taille qui ponctuaient autrefois le mur d'origine sont encore lisibles sur les différentes propriétés actuelles.

L'accès au domaine se situe dans l'axe de l'entrée de la maison de maître. Elle se compose d'un portail métallique à double vantaux surmonté d'une impose à décor en ferronnerie avec une inscription en lettres dorées : « La Grange » et d'un monogramme portant les initiales des propriétaires initiaux. L'ensemble est encadré de piles carrées surmontées de chapiteaux plats. Sur le côté droit se trouve un portillon intégré au mur. Un renforcement à droite du portail laisse supposer qu'un autre portillon était aussi présent autrefois.

L'ensemble de la parcelle est très végétalisé avec des arbres de grande envergure, des bois et de nombreux espaces de prairie et de jardin. Le caractère monumental et paysager du domaine est renforcé par une grande allée dans la perspective de l'entrée, et autrefois accompagnée d'un alignement d'arbres, en amont du bassin, renforçant ainsi la mise en scène. Elle se termine par une boucle et tend ainsi à renforcer la scénographie des séquences d'entrée dans la propriété : le portail, l'allée, le bassin, l'escalier puis l'entrée de la maison de maître.

Malgré le morcellement et le changement du premier plan de la propriété, l'ensemble se démarque par son fort caractère paysager et l'architecture élégante et monumentale du bâti.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison de maître, les dépendances mitoyennes, le mur et le portail



Références

Typologie : Grande propriété avec bâti principal ayant un rapport au parc

Nom : Château des Roches

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

Contexte

Le quai Clémenceau, bordé par la Saône d'un côté et la balme de l'autre, possède un paysage urbain marqué par des grandes propriétés et une végétation abondante. La rivière connue pour ses nombreuses crues, notamment celles de 1840 et de 1955, a façonné le paysage et l'architecture qui a dû s'adapter à cette contrainte. Le caractère bucolique du quai était appréciable depuis le train bleu qui permettait de relier Lyon à Neuville-sur-Saône et offrait la liberté d'apprécier les paysages des bordures de la Saône. A partir des années 1950, les grandes propriétés commencent à être morcelées et des constructions, villas et grands ensembles, s'implantent le long du quai, formant le premier plan du paysage et laissant à l'arrière-plan les grands bois et les anciennes demeures.

Le « rocher de la Balmondière », « la Bonnardière », renommé au 19e siècle le château des Roches, surplombe l'île Barbe et s'implante dans un terrain de quatre hectares. La propriété appartenait, au départ, à la Sacristie de la Platière. Elle a ensuite été confisquée à la Révolution puis rachetée en 1791 par François Lebrun qui l'a revendu en lots. En 1815, une première maison est construite sur le terrain par l'architecte Pierre Miro. A la même époque, le paysagiste Gabriel Luizet dessine les allées et jardins du domaine. Après de nouvelles ventes successives le domaine est reconstitué en 1830 par Jean-Pierre Flachat. Il fait agrandir la maison d'origine par l'architecte Roux-Meulien qui lui donnera sa physionomie de château, en 1893. A l'image des autres propriétés présentes sur les bords de Saône, la parcelle est cédée, en 2012 à un promoteur immobilier qui divise le château ainsi que ses dépendances et les revends en lots.

Description

Invisible depuis la Saône, le château est implanté en milieu de parcelle, au cœur de la végétation de la balme. L'ensemble bâti de la propriété se compose d'une maison de maître, une ancienne orangerie et une maison de gardien. La maison de maître, parallèle à la Saône, se dessine selon un plan composé de deux rectangles perpendiculaires qui s'emboîtent, complété à l'ouest d'un volume de plain-pied, postérieur à sa construction.

L'ensemble s'élève sur trois niveaux. Le volume rectangulaire à l'est se démarque par sa toiture en pavillon à forte pente composée de quatre pans et couverte d'ardoises. La toiture de la partie ouest, imbriquée dans celle du volume précédent, possède quant à elle trois pans dont la croupe est orientée à l'ouest. Elle est également couverte d'ardoises. Des lucarnes jacobines avec frontons triangulaires agrémentent les toitures. Une lucarne en œil de bœuf habille à croupe. Autrefois, les lucarnes du volume au sud étaient toutes en œil de bœuf, elles ont été ensuite modifiées. Des épis de faîtages décorent la toiture et une poivrière marque l'angle nord-ouest du château, surmontant une tour ronde semi hors-œuvre.

La façade sud se compose de six travées. Une entrée est positionnée au centre, protégée d'une marquise à structure métallique et accessible par un perron composé de trois marches incurvées. Un second accès se situe à droite de la façade, également surmonté d'une marquise et accessible par un perron. Les façades latérales se composent de deux travées tandis que la façade côté Saône de quatre. L'ensemble des façades possède la même écriture architecturale : régulière et soignée. Un soubassement en bossage à refend court sur l'ensemble des façades et se termine par un bandeau filant. Un second bandeau est présent entre le deuxième et le troisième niveau. Certaines des ouvertures sont surmontées de frontons plats et d'autres d'encadrements en relief. Les menuiseries sont à petit bois agrémentées de garde-corps métalliques finement ouvragés. D'autres éléments participent à la composition de l'ensemble tels que les volets bois à double vantaux, les cheminées, la bichromie et enfin les chainages d'angle.

Une terrasse est ménagée en surplomb, au nord, entourée d'une balustrade, sert de parvis au château et permet de profiter d'une vue dégagée sur la Saône, l'île Barbe et les monts d'or en arrière-plan.

L'orangerie, disposée en recul par rapport à la maison de maître, est implantée au sud-est. Elle s'élève sur deux niveaux avec des combles aménagés. En forme de U, le bâti dispose d'une tourelle carrée dans l'angle nord-ouest, haute d'un niveau

Élément de Bâti Patrimonial

54, quai Clémenceau

Caractéristiques à retenir

supplémentaire. Elle est couronnée d'une toiture à quatre pans et le reste du bâti par des toitures à deux pans. La façade sud présente quelques ouvertures cintrées. La trame des ouvertures de l'ensemble de l'orangerie est moins régulière que celle de la maison de maître. Un soubassement assez haut décore le premier niveau. Il se termine par un bandeau filant sur lequel les ouvertures du second niveau s'appuient. Hormis sur la tourelle, le niveau supérieur est composé de façades en colombage. La tourelle présente des chaînages d'angle ainsi qu'une frise décorative, positionnée sous les débords de toit. Une bichromie entre le fond de façade et les modénatures, les ouvertures à petit bois ainsi que des volets en bois à double vantaux sont également des éléments participants à la qualité patrimoniale du bâti.

La maison de gardien est le seul bâtiment positionné en bas de balme et annonce la présence de la propriété depuis la rue. A l'entrée du domaine, il s'élève sur deux niveaux dont le dernier sous-comble et possède un rez-de-chaussée surélevé par rapport à la voie. De forme rectangulaire, la maison possède en façade est une entrée surmontée d'un auvent recouvert de tuiles. La structure de ce dernier s'appuie sur le garde-corps du perron. La maison se démarque par sa façade nord à laquelle est incorporée le mur d'enceinte en pierre. Une lucarne meunière et une cheminée animent aussi cette façade. Enfin, un bandeau filant sépare le premier et le deuxième niveau et forme l'appui des baies du dernier niveau. Le bâtiment est couvert par une toiture à forte pente, couverte de tuiles.

La parcelle est refermée par un haut mur de soutènement en pierre qui s'appuie en partie sur la roche du site. L'accès à la propriété, à côté de la maison de gardien, se compose d'un portail métallique barreaudé à double vantaux. Il est encadré de deux piles carrées surmontées de chapiteaux plats décorés de moulures. A l'ouest, un portillon métallique est bordé par un autre pilier, plus petit.

La particularité du site repose dans son inscription harmonieuse dans la balme boisée. Une route sinueuse donne accès au plateau sur lequel se trouve le château et l'orangerie. Hormis les murs de refend, permettant l'aménagement du terrain en restanques, l'ensemble de la propriété possède encore un caractère préservé. Le château, en surplomb, se retrouve ainsi entouré d'un écrin de végétation.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison de maître, l'orangerie, la maison de gardien, le portail et le mur



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

Contexte

Le quartier de Bissardon tire son nom de Jean-Pierre Bissardon, négociant en soie et député du Rhône en 1815. Il est propriétaire du « clos Bissardon », qui était alors une importante exploitation maraichère, qui sera morcelée après sa vente par les héritiers à partir de 1850. C'est alors que les premiers immeubles de canuts apparaissent et que l'urbanisation du secteur se modifie profondément avec création de passage, ruelles, et escaliers lui conférant un air de «Petit Montmartre».

La montée des Lilas, cachée à flanc de colline, est un passage qui relie le quartier Saint-Clair en contrebas au plateau de Caluire au travers de la balme boisée, ponctuées de maisons de maître et grandes-propiétés.

Description

Cette maison construite à la fin du 19e siècle est située sur un promontoire en milieu de balme. Implantée à l'aplomb du parc de la tête d'Or et du Rhône elle constitue un poste d'avancée de Bissardon. Elle est particulièrement visible dans le paysage lointain et constitue un repère dans la balme.

La maison s'implante en milieu de parcelle, sur une terrasse panoramique qui l'entoure sur sa moitié ouest. Cette terrasse sert de socle massif sur lequel la maison repose et possède une hauteur importante du fait de la déclivité du terrain. Elle servait à la fois d'atelier, de garage et accueillait la chaufferie, la buanderie et le fruitier de la maison.

La maison de maître se compose de deux volumes imbriqués. Un volume principal à l'ouest au faitage orienté nord-sud et avec une croupe au sud. Le second volume, le plus à l'est, possède un faitage orienté en biais, selon une orientation nord-ouest / sud-est. Les deux toitures sont couvertes de tuiles rouges.

Les façades principales des deux volumes de la maison sont orientées au sud, sur lesquelles on observe le jeu d'imbrication par un retrait d'alignement du volume secondaire. Malgré ce détail d'implantation, les façades sont ordonnancées dans la même logique afin de créer une cohérence d'ensemble entre les deux volumes, chacun composé de 3 travées régulières développée sur trois niveaux.

Ainsi, la toiture mansardée en ardoise assure une continuité de lecture entre les deux volumes. Les ouvertures sont légèrement cintrées avec un arc en anse-de-panier tandis que les baies de la terrasse sont en plein cintre.

L'architecture est soignée et présente des détails de modénature tels que chainages d'angle, encadrements de baie, corniches, bandeau, garde-corps ouvragés... La terrasse présente même quelques baies avec un encadrement en brique. Seule la partie sud est travaillée, tandis que la façade ouest ne bénéficie que d'une travée ajourée, disposée au nord de la façade. La partie à l'est est borgne puisqu'implantée en limite latérale, le long du mur d'enceinte.

Caractéristiques à retenir

Enfin, la façade nord est une façade secondaire, trahissant une architecture fonctionnelle avec des ouvertures implantées de façon aléatoire, répondant à une logique de disposition intérieure. Elle ne bénéficie d'aucun soin architectural.

La maison est entourée au sud et à l'ouest d'une large terrasse panoramique en béton assez minérale reposant sur un socle en pierre dorée, en partie enduit en partie haute. Elle est circonscrite par une balustrade. Elle surplombe un parc boisé composé d'une végétation foisonnante.

La parcelle est close montée des Lilas par un mur en pierre dorée.

Cette propriété s'inscrit dans les maisons de la balme qui marquent le paysage urbain et constitue ainsi un repère et un élément remarquable par son implantation sur sa terrasse en promontoire.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison de maître

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

A l'origine, la maison était implantée dans un contexte assez rural, bordée de nombreuses terres agricoles à l'est et au nord. Au cours des années 1960, le paysage environnant s'est transformé pour un profil plus urbain, par l'implantation de bâtiments de logements collectifs et de tissu pavillonnaire. La parcelle se situe au carrefour de l'avenue du Général Leclerc et du chemin de Crépieux. La maison, est implantée en fond de parcelle, quasi contre la limite nord dont l'espace vide originel a été comblé par un volume de plain-pied accolé à la façade. En façade est, la maison est accolée à des volumes de moindres dimensions dont le bâtiment mitoyen est une dépendance originelle de la maison.

Dessinée selon un plan rectangulaire, la maison se développe sur trois niveaux et trois travées s'apparentant à la typologie des maisons des champs. Elle est surmontée d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles en terre cuite. La façade sud se compose suivant trois travées et est ordonnancée de façon régulière avec une symétrie axiale guidée par l'emplacement de la porte d'entrée au centre. Elle est protégée par une marquise à structure métallique ornée de motifs en volute. Les ouvertures du premier et second niveau sont composées de doubles vantaux. Le dernier étage, plus petit, possède des ouvertures à un vantail.

La façade ouest possède une travée. Au nord, les ouvertures de la façade ne sont pas alignées horizontalement entre elles.

D'autres modénatures de qualité et éléments de décor sont à souligner tel que les chaînages d'angle, la bichromie, les chambranles décoratifs, les appuis de baies en saillie, le bandeau faisant office d'appui de baies en façade sud et ouest entre le premier et le deuxième niveau, les garde-corps métalliques finement ouvragés aux étages...

La parcelle est refermée en partie sud par un mur en pisé doublée d'une haie dont la végétation est débordante sur rue. Le pan coupé est issu d'une reconfiguration de l'angle de la parcelle, suite à l'élargissement du carrefour routier qui a empiété en partie sur la parcelle. Côté ouest, le système de clôture se développe en séquence. Au nord, la parcelle est close par un mur bahut surmonté d'une grille métallique. Ensuite, un portillon, intégré dans un mur maçonné donne accès à la parcelle. Il est flanqué d'un portail métallique encadré de deux piles surmontées de chapiteaux plats ornés de moulure. Une dernière séquence comprend un mur haut et plein surmonté d'une couverture. La parcelle marque le carrefour des voies par sa présence végétale et sa qualité paysagère. En effet, elle possède des arbres de grande envergure (tilleuls, marronnier, platane) participant au caractère paysager du quartier. Au sud, la maison est ainsi peu visible depuis la rue, masquée par une végétation abondante.

La maison se démarque dans le paysage urbain par l'architecture soignée qu'elle possède dans un contexte qui a beaucoup muté au cours de la deuxième moitié du siècle dernier. La propriété marque également le paysage par sa forte qualité paysagère et la respiration qu'elle offre dans le carrefour.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison, le mur en pisé, le mur avec grille et le portail



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

Cette maison s'implante tout au bout de l'impasse des Verchères, une venelle confidentielle à proximité du bourg. Elle est située en bord de balme laquelle s'étend à l'est, parallèlement à la Saône.

Elle est implantée en limite latérale nord, à l'alignement de la voie, dégageant ainsi des espaces de terrasse et de jardins qui s'étendent jusqu'à la montée Victor Hugo au sud. Elle s'insère dans un tissu bâti discontinu, bien que les constructions secondaires construites ultérieurement tendent à créer une continuité entre les bâtiments.

La maison adopte un plan massé avec des jeux de volumes imbriqués, qui en complexifient la lecture traduisant des évolutions dans le temps.

- Un volume principal est situé au centre, coiffé d'une toiture en tuiles rouges. Il présente un volume quadrangulaire avec une avancée de la travée sud en saillie. Celle-ci est surmontée d'une toiture à deux pans avec faitage orienté nord-sud tandis que les autres parties du bâtiment se démarquent par une toiture à trois pans. Ainsi ce volume en saillie se démarque par son implantation, mais également par sa hauteur, puisqu'il possède un niveau supplémentaire et affirme son caractère principal avec un balcon à balustrade et une fenêtre cintrée au dernier étage.

Cette maison principale est flanquée de part et d'autre de volumes secondaires qui viennent s'implanter sur les façades latérales.

- Ainsi à l'ouest, un volume rectangulaire s'adosse à la maison sur un niveau et sur une épaisseur similaire. Il est surmonté d'une toiture terrasse, fermée par une balustrade, qui présente une légère avancée au centre de la façade sud, servant ainsi de belvédère. La large baie de la façade sud est surmontée d'une remarquable marquise à structure métallique arrondie.

- De l'autre côté, la maison est flanquée à l'est d'un bâtiment rectangulaire également, mais qui s'élève sur deux niveaux avec une avancée du volume bâti au niveau de l'étage supérieur en léger porte à faux, traduisant un remaniement postérieur.

La maison a pour particularité de s'étendre sur une terrasse bâtie en longueur, qui occupe toute la largeur de la parcelle. Percée d'ouvertures sur tout un niveau, elle sert sur la partie ouest de terrasse en toiture tandis que sur la partie à l'est, elle constitue un socle pour la maison.

L'architecture de la maison est simple et soignée. La partie centrale présente des détails remarquables tels que des décors de chainages d'angle, des encadrements de baie avec entablements, des festons de toiture sur la rive, des ornements de toiture, des vitraux colorés de style Art Déco...

Élément de Bâti Patrimonial

Impasse des Verchères

Caractéristiques à retenir

Son jardin qui descend en pente prolonge la balme située à l'est, avec une continuité de la masse boisée. Le rapport au jardin et au panorama est constitutif de l'identité de la propriété qui possède une forte qualité paysagère. Un haut mur d'enceinte clos la parcelle le long de la montée Victor Hugo.

La propriété est visible dans le paysage lointain en raison de la déclivité du terrain alentour. Elle constitue ainsi un marqueur du paysage ainsi qu'un repère et témoigne des maisons bourgeoises qui se sont développées autour du bourg au début du XXème siècle.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison principale et le volume à l'ouest